

Vous êtes intéressé(e), aimeriez de plus amples renseignements ou souhaitez venir visiter les lieux ?

Nous vous renseignons avec plaisir !

Votre personne de contact

Infirmière Responsable de la SSJN
Mme Sladjana Djordjijevski



Comment et quand nous joindre

du lundi au vendredi, entre 8h30 & 16h30

Par **téléphone** au 024 482 11 70

En dehors de cet horaires les appels sont déviés à la réception de l'EMS où vous pouvez laisser un message.

Par **e-mail** : foyer@riond-vert

En cas d'urgence : reception@riond-vert.ch

Par **fax** : au 024 482 11 71

024 482 11 78 (Fax EMS)



Structure de soins de jour (SSJN) Rubis

Ouvert du lundi au vendredi

De 9h00 à 16h30

Structure de soins de jour « RUBIS » – Av. Nucé 7- 1896 Vouvry



Situation

La SSJN " Rubis » est une structure d'accueil sur la journée pour les personnes en âge AVS

Les buts

- Retarder un hébergement en Etablissement Médico-Social
- Maintenir l'autonomie et le bien-être de chacun
- Soulager les aidants naturels
- Surmonter une période difficile
- Prévenir ou écourter une hospitalisation

Une équipe pluridisciplinaire

- Infirmière Responsable de la structure
- Assistante en soins et santé communautaire (ASSC)
- Assistante socio-éducative (ASE)
- Auxiliaire Croix-Rouge (ACR)
- Apprentie-Stagiaire (ASE)
- Chauffeur

Au centre de soins de jour

Chaque jour des activités variées sont organisées : D'entente et selon le potentiel des personnes, des échanges valorisants encouragent aux activités quelquefois oubliées qui procurent des moments de plaisir et de détente.

- Une attention portée sur l'accueil, l'écoute et l'accompagnement
- La prise en compte de la dépendance psychique et physique par des soins relationnels et techniques
- Des soins corporels et esthétiques
- Le partage de trois repas équilibrés : petit déjeuner, dîner et collation
- L'encouragement à l'observance des prescriptions médicales
- Les activités ciblées sur les capacités préservées (capacités sociales, cognitives, sensorielles, motrices). Activités culinaires, manuelles et ludiques telles que : préparation de la collation, décorations, activités de mémoire, de société, promenade, gymnastique, dialogue, etc...



Fréquentation

Un service de bus est à disposition pour aller chercher et ramener les hôtes :

Tarifs des transports	Evouettes et Vionnaz	Frs. 10.00
	Bouveret	Frs. 13.00
	St-Gingolph	Frs. 15.00

Pour des raisons d'organisation, de logistique ainsi que par respect pour les personnes en liste d'attente, seules les absences pour hospitalisation attestées par un certificat médical sont acceptées. Toutes les autres absences entraînent la facturation de la journée (sans transport).

Les bénéficiaires peuvent convenir d'une absence temporaire pour vacances ou autre en s'annonçant au moins 15 jours à l'avance. Durant le délai d'absence et par convention pour conserver leur place, un forfait journalier diminué de 25% est facturé.

Le tarif journalier est de Frs. 40.-, repas compris (matin/midi/collation de l'après-midi).

Les frais personnels tels que la coiffure et la podologue, exécutés par des professionnels présents à l'EMS sont facturés en sus.

Les soins sont pris en charge par les assurances maladies sur la base d'une évaluation de la charge en soins. La facture est adressée aux hôtes qui se feront rembourser ensuite.

Le prix de pension est intégralement payé par l'hôte. Selon ses revenus, une aide peut être demandée aux prestations complémentaires de l'AVS (bureaux AVS de la commune de domicile).

Une demande de rente d'impotence peut aussi être envisagée avec le médecin traitant.

